



Mairie de BETTANT

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14-09 2023 LISTE DES DELIBERATIONS

### Membres :

PRÉSENTS : Mesdames Cécile JOURDAIN, Amandine PARSY, Immacolata REVERTE, et Marie-Françoise VIGNOLLET, Messieurs Thierry BERNARD, Allan D'ETTORRE, Éric MAITRE, Sully MUSSARD, Cyril PELUD, Pierre RAMBAUD et Guy ROUYER.

ABSENTS EXCUSES : Madame Françoise ROSTOUCHER qui a donné pouvoir à Madame Cécile JOURDAIN, Madame Aline LAZZARINI qui a donné pouvoir à Monsieur Thierry BERNARD et Madame Annick MATTIA.

ABSENT : Monsieur Sébastien PELUD

1) **MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 ABRÉGÉE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 (ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2023-26)**

### ADOPTÉ

Le changement de comptabilité analytique résulte d'une concertation étroite intervenue entre la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), la Direction générale des finances publiques (DGFIP), les associations d'élus et les acteurs locaux

La comptabilité actuelle (M14 actuellement) sera remplacée par la M57 et permettra d'avoir pour les petites communes d'avoir une M57 « abrégée »

Cette nouvelle comptabilité devrait permettre une meilleure souplesse en autorisant des mouvements limités entre certains chapitres, et modifiera le suivi des immobilisations et des amortissements

Le comptable ayant donné un avis favorable, en date du 12 juin 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité (13voix)** approuve la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,

2) **SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE NATATION SCOLAIRE 2023-2024**

### ADOPTÉ

L'acquisition du « savoir nager » est une priorité nationale pour tous les élèves.

Cet apprentissage de la natation, qui commence à l'école primaire, constitue la seule obligation en termes d'activité physique et sportive sur le temps scolaire.

Pour faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie, les tarifs ont été revus à la hausse (une séance 195 € en 2022-23 contre 400 € en 2023-24). Comme cela a été évoqué lors de la dernière assemblée de la CCPA, un « Bonus Piscine » intégré dans notre dotation de solidarité communautaire compensera ce surcoût.

Madame le maire propose donc de prendre en charge cette dépense qui s'élève, pour l'année scolaire 2023-2024, à 4 000,00 € TTC, incluant 10 séances d'une heure avec 2 maîtres-nageurs sauveteurs en enseignement et 1 maître-nageur sauveteur en surveillance pour les 5 classes du niveau élémentaire de l'école de BETTANT.

Une convention entre la mairie de SAINT-VULBAS et la mairie de BETTANT définit, pour l'année scolaire en cours, les conditions d'accueil des scolaires au bassin d'apprentissage du Centre Aquatique Ain'Pulse.

3) **MISE EN PLACE DU SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD) PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE DE L'AIN (CCPA)**

### ADOPTÉ

Madame le maire explique que la présente convention a pour objet de fixer les modalités de mise en place du service de transport à la demande sur le territoire de la CCPA. Elle vaut autorisation de la commune pour la mise en place de la signalétique d'arrêts sur la commune selon les prescriptions indiquées dans l'annexe technique (nom de l'arrêt : place de la Mairie)



Madame le maire rappelle qu'à partir du 18 septembre 2023, la CCPA met en place un service de TAD sur l'ensemble du territoire. Dans la phase de définition du service, les parties ont convenu du positionnement des arrêts. Le déploiement du service implique la mise en place sur l'espace public d'éléments de signalétique.

**4) DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES POUR INSTALLATION D'UN VIDEOPHONE A L'ECOLE**

**ADOPTÉ**

Madame le maire expose que la commune souhaiterait mettre en place un nouveau système de vidéophone visant à sécuriser et à contrôler les accès de l'école publique de la commune.  
Le coût estimé de ce projet est évalué à 1 544,22 € HT (1 853,06 € TTC).

**5) VŒU DE SOUTIEN AU RESEAU DES MISSIONS LOCALES**

**ADOPTÉ**

L'Union Nationale des Missions Locales a adopté lors de son Bureau du 23 février 2023 des propositions dans le cadre des débats en cours sur le projet « France Travail » voulu par le Gouvernement.

Ses propositions, contextualisées et reprises dans une contribution dénommée « Projet France Travail : une seule boussole, l'intérêt général ! », visent à créer les conditions pour que les Missions Locales, service public territorialisé et partenarial de l'insertion des jeunes présidé par des élus locaux, puissent aller encore plus loin dans la réponse aux besoins des jeunes, des entreprises et des territoires :

- Garantir une place et un rôle décisifs pour les élus du bloc communal
- Refuser le projet d'algorithme d'orientation, en cours de discussion,
- Conférer au réseau des Missions Locales le rôle d'animateur des questions de jeunesse dans « France Travail »
- Confier le portage du Contrat d'Engagement Jeune au seul réseau des Missions Locales
- Préserver l'autonomie du réseau des Missions Locales dans sa stratégie partenariale,

**Points divers**

**Emploi, RH**

1 poste d'agent technique pour le MAIRIE de BETTANT est recherché pour JANVIER 2024

**Travaux voirie**

Travaux de remise en état des routes (rue du Carré Gallet, rue de Sous le Bourg, rue du Polon, chemin de la passerelle) : début des travaux lundi 18-09 pour 2 semaines en fonction de la météo.

Les travaux de Point à Temps ont été réalisés.

Les travaux de remise en état des trottoirs rue du Bochet ont été réalisés.

Les propriétaires des terrains pour l'élargissement de la route devant le City Stade sont d'accord pour vendre.

**Travaux assainissement**

Les travaux d'assainissement de l'église sont terminés.

**Association, Foot**

La JSB a demandé à la Mairie de TORCIEU si le terrain de foot de Torcieu pouvait être utilisé pour les entraînements de la JSB afin de préserver le terrain de foot pour les Matches.

La Mairie a reçu la subvention suite aux travaux d'aménagement du foot au prorata des dépenses effectuées, même si celle-ci est inférieure à la subvention attendue, les économies réalisées suite aux travaux engagés par les bénévoles est importante. Les élus remercient les bénévoles du FOOT pour les économies et le travail réalisés.

**Agenda**

- Lundi 18 Septembre 18h00 = Réunion publique « FIBRE »

Fin de séance à 21h00